Création d'une rampe d'accès en pierres sèches pour les personnes à mobilité réduite au « Temple de la Boissonade » commune de Moissac Vallée Française.

L'ancienne église de Valfrancesque dite « Temple de la Boissonade » a été classée monument historique en 1929.

Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite un tel édifice, situé au cœur des reliefs Cévenols semblait relever de la gageure.
En effet, la superposition des exigences réglementaires, des contraintes topographiques et architecturales était un vrai défi.

Les techniques et matériaux adoptés ont permis à l'ouvrage une intégration au site, rappelant, épousant et prolongeant la ligne des bancels qui jouxtent le temple.

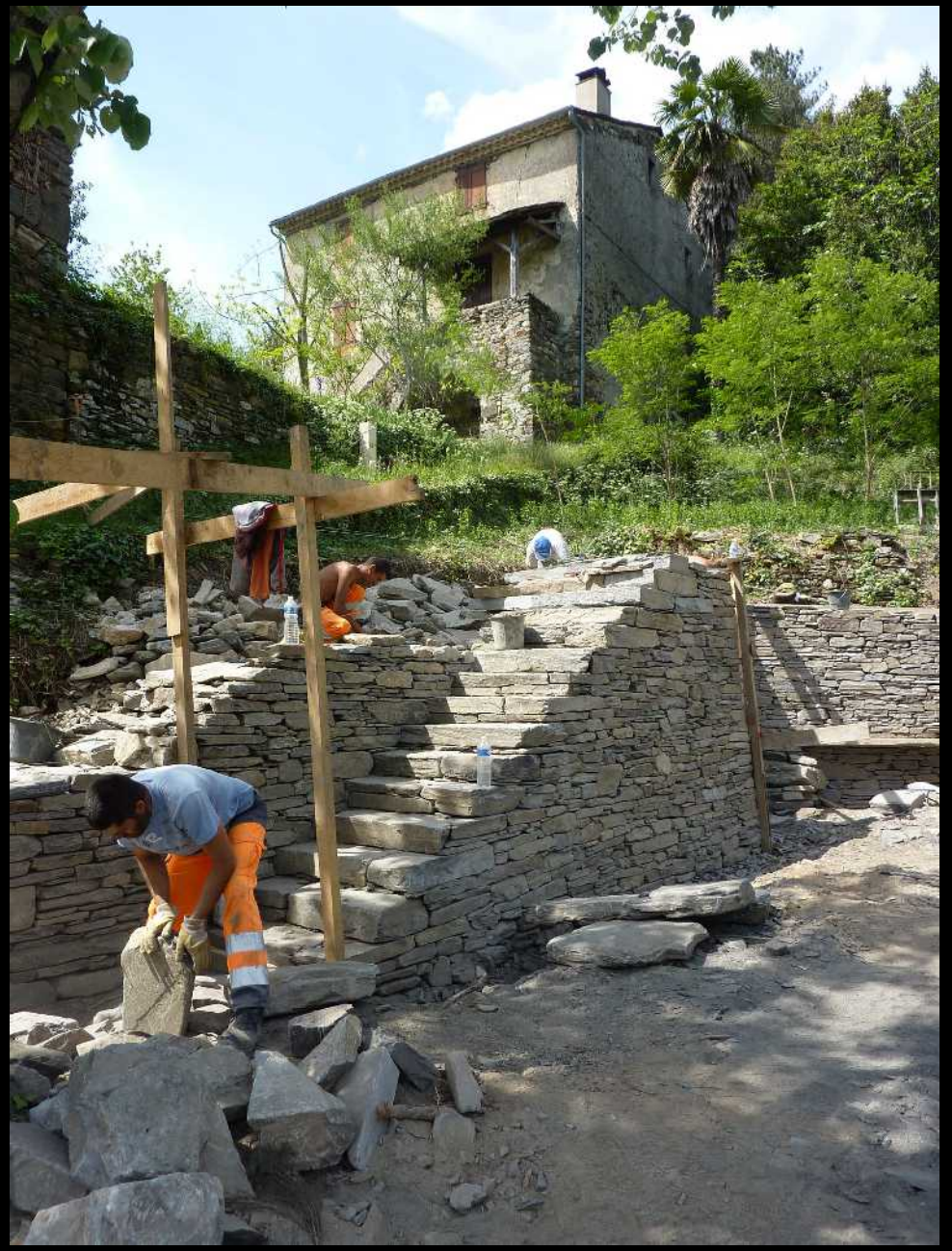

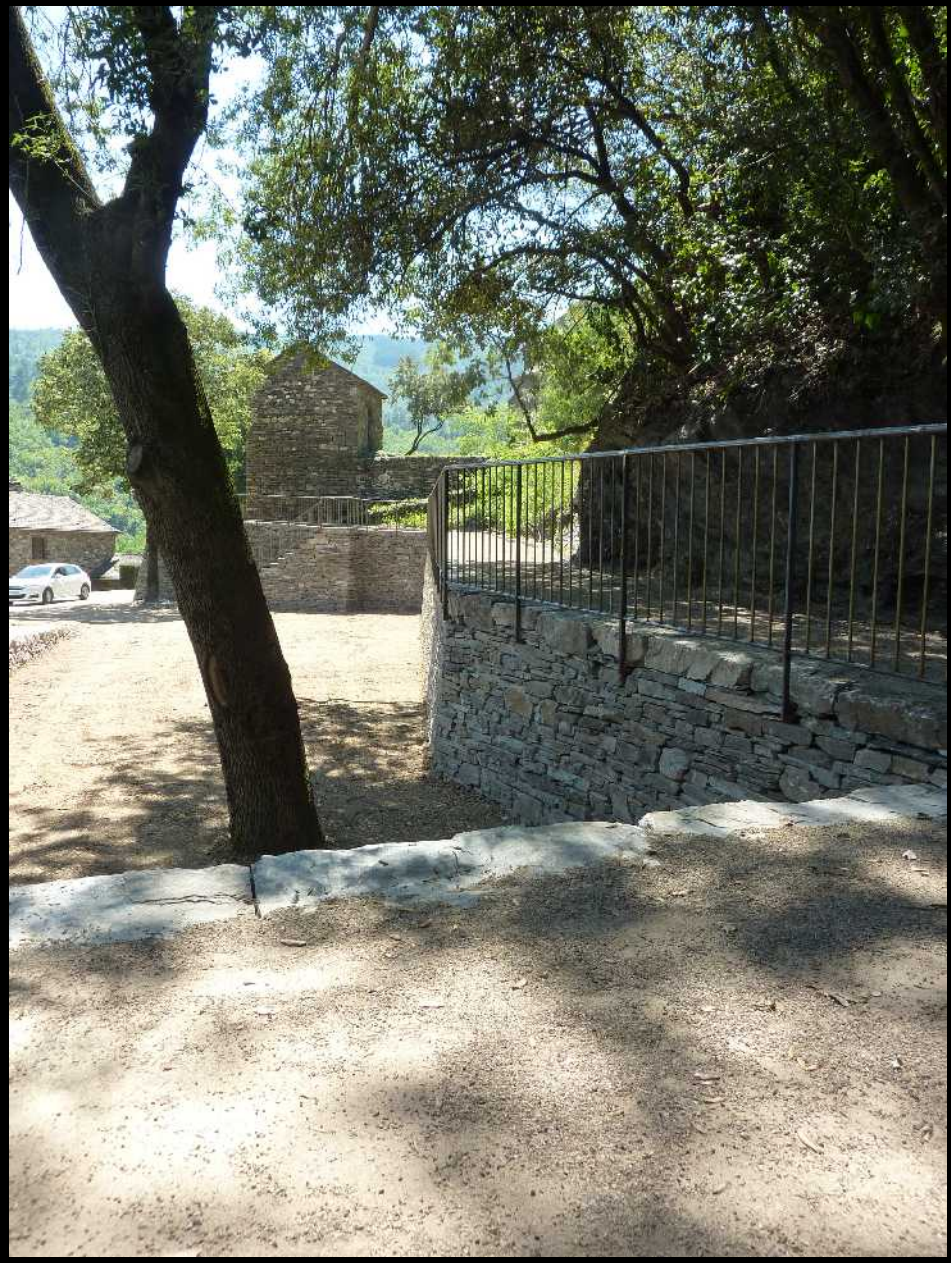

La synergie des intervenants a permis l'aboutissement de ce projet ambitieux.

La rampe d'accès a été mise en fonction en juillet 2014, après cinq mois de chantier.

Quelques données :

La rampe franchit une dénivelée de 5,6 m avec des pentes n'excédant pas 5 %, comprenant des paliers de repos tous les 10 m, générant une longueur totale d'ouvrage de 105 m.
Pour ce faire environ 250 m3 de pierres sèches ont été mis en œuvre.

Un garde corps sur mesure et une grille palière métallique ont complété la fonctionnalité et l'esthétique du projet.

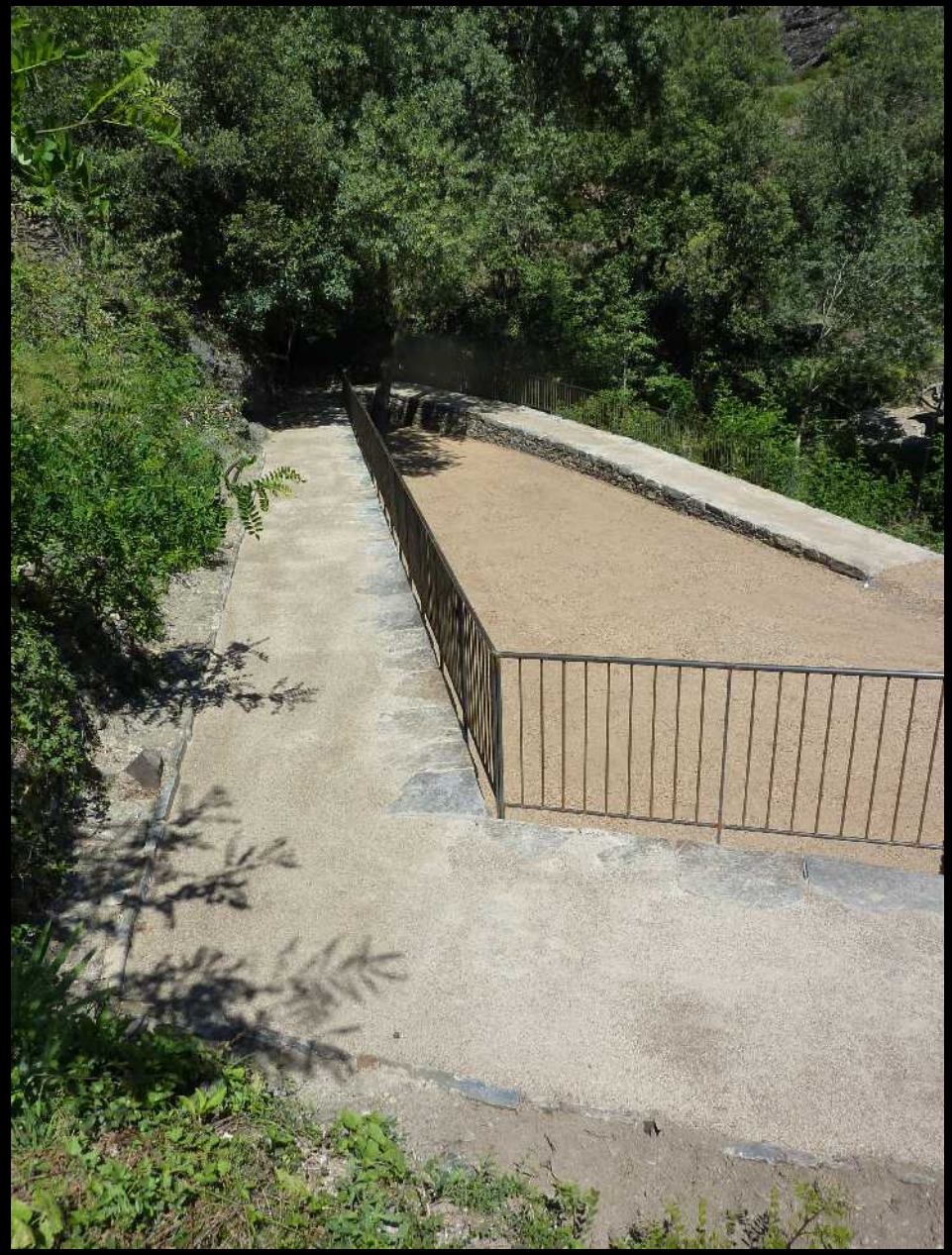

Les différents intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes de la Cévenne des hauts Gardons, avec le soutien du Service Territorial d'Architecture et du Patrimoine Lozère (STAP 48) et du Pôle architecture du Parc National des Cévennes.

Maîtrise d'œuvre : Gaxieu ingénieurie - Alès.

Entreprises :

Maçonnerie (Pierre sèche) et aménagement : SARL CHAPELLE - 48 400 Cocurès.

Ferronnerie : SERRURIE BOUSQUET / 48 000 Chastel Nouvel.

Coût de l'opération : 91 320 €

Financements :

Europe FEADER (Fonds Européen agricole pour le développement rural) :	40 %.
Conseil Régional du Languedoc Roussillon :	30 %
Conseil Général de la Lozère :	10 %
Communauté de Commune de la Cévenne des hauts Gardons :	10 %
Commune de Moissac Vallée Française :	10 %

FIN